



Institut  
Supérieur de  
Formation aux  
Etudes  
Comptables

LE COMITÉ  
**SOCIAL**  
DES EXPERTS-COMPTABLES

Atalis 2 – 3<sup>E</sup> rue de Paris – CS 41701  
35517 CESSON-SEVIGNE CEDEX  
Tél. : 02 99 83 37 37 - Fax : 02 99 83 34 70  
Contact : [club@bretagne.experts-comptables.fr](mailto:club@bretagne.experts-comptables.fr)  
Site internet : [www.bretagne.experts-comptables.fr](http://www.bretagne.experts-comptables.fr)  
N° SIRET : 34 032 523 200 023  
N° TVA INTRA : FR74340325232

## Bulletin d'inscription 2010 à la conférence

**Titre conférence :**

**Animée par :**

**Date conférence :**

**Lieu conférence :**

**Nom :** .....

**Prénom :** .....

**Cabinet :** .....

**E-mail :** .....

<b><i>Je suis adhérent</i></b>	<b><i>Je ne suis pas adhérent</i></b>
<input type="checkbox"/> Sera présent ou <input type="checkbox"/> Sera représenté par (dans ce cas, pas de règlement) Nom : ..... Prénom : .....	<p align="center"><b><u>Ce bulletin vaut facture à conserver. Aucune autre facture ne sera délivrée.</u></b></p> <input type="checkbox"/> Je souhaite participer à la conférence du Comité Social <b>Merci de joindre par courrier votre règlement de 101,66 € TTC</b> (85,00 € HT ; TVA 19,6% : 16,66 €) à l'ordre de l' <b>ISFEC</b> . Un règlement par conférence.
<p align="center"><b><i>Participation supplémentaire de collaborateurs</i></b></p> <p align="center"><b><u>Ce bulletin vaut facture à conserver. Aucune autre facture ne sera délivrée.</u></b></p> Nom : ..... Prénom : .....	<input type="checkbox"/> <b><i>Je souhaite adhérer au Comité Social pour l'année civile 2010</i></b> Nom : ..... Prénom : ..... Cabinet: ..... Adresse : ..... Tél. : ..... Fax : ..... E-mail : ..... Date d'inscription à l'Ordre : .....
<b>Merci de joindre par courrier, un règlement, pour chaque collaborateur inscrit, de 63,38 € TTC</b> (53,00 € HT ; TVA : 19,6% : 10,38 €) à l'ordre de l' <b>ISFEC</b> . Nom : ..... Prénom : .....	<b>Merci de joindre par courrier votre règlement de cotisation par chèque à l'ordre du Comité Social :</b> <input type="checkbox"/> <b>203,32 € TTC</b> (170,00 € HT ; TVA 19,6% : 33,32 €) par membre de l'Ordre ; <input type="checkbox"/> <b>101,66 € TTC</b> (85,00 € HT ; TVA 19,6% : 16,66 €) pour les diplômés ou inscrits depuis moins de trois ans et pour les experts-comptables stagiaires inscrits.
<b>Merci de joindre par courrier, un règlement, pour chaque collaborateur inscrit, de 63,38 € TTC</b> (53,00 € HT ; TVA : 19,6% : 10,38 €) à l'ordre de l' <b>ISFEC</b> .	

***Pour que votre inscription soit prise en compte, ce bulletin doit impérativement être retourné, avec le règlement si nécessaire, au Conseil régional de l'Ordre.***

Toute demande d'annulation d'une inscription ne donnera lieu à un remboursement intégral que si elle parvient au plus tard huit jours francs avant la date de la conférence et par écrit. Passé ce délai, aucun remboursement ne pourra intervenir, sauf cas de force majeure qui sera étudié par le Responsable du Club.  
Toute absence non signalée entraînera la totalité de la facturation.